

L'entreprise Inovalp a augmenté ses effectifs



Les nouveaux embauchés et leurs tuteurs devant l'entreprise.

La signature de neuf contrats d'embauche (huit CDI et un CDD) a fait l'objet d'une cérémonie, mardi 12 novembre en fin d'après-midi, dans les locaux de l'entreprise Inovalp.

Installée au Pré-des-Sagnes à Saint-Honoré, cette PME est en pleine extension. Elle conçoit, développe et fabrique des poêles à granulés et depuis 2018 des planchas.

Lors de son démarrage en 2012, elle comptait sept salariés. Début 2019, elle en avait 39 et cherchait depuis plusieurs mois à recruter du personnel qualifié.

Cette cérémonie était aussi l'occasion de fêter le succès d'un programme de formation interne, en partenariat avec Pôle emploi, qui a permis de recruter. Le 17 juin dernier, cette entreprise accueillait dix chercheurs d'emploi dans le cadre des dispositifs Carred-POEC (Contrat d'aide au retour à l'emploi durable et Préparation opérationnelle à l'emploi collective). Ce programme de formation en vue d'embauche, a pour objectif de favoriser l'accès de publics en difficultés à des emplois durables. Il est cofinancé par la Région, Pôle emploi et OPCO 2i. Ino-

valp avait organisé 29 entretiens préalables et retenu dix candidats (cinq femmes, cinq hommes) aux profils professionnels divers. Ils se sont rapidement intégrés aux équipes en place.

Pendant quelques mois, ils ont alterné formations encadrées et apprentissage à l'usine, dont 658 heures validées par un certificat de qualification paritaire de la métallurgie (CQPM) d'assembleur monteur de systèmes mécanisés. Ce parcours les a rapprochés et a créé une belle dynamique pour toute l'entreprise.

Xavier MÉZERETTE